



EDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT

Année :

Éducation thérapeutique : suivi du patient en ambulatoire - FORMATION

Réf. : ECTET07B



Compétences Visées

Analyser sa pratique éducative pour accompagner le patient suite à un programme ETP.

Objectifs, Contenus

Analyser sa pratique clinique en Éducation Thérapeutique du Patient (ETP)

- L'analyse réflexive à partir de situations réelles.
- Le développement de compétences à partir d'une compréhension de situation.

Actualiser ses connaissances en ETP

- Les recommandations de la HAS, INPES.
- Les modèles en ETP.
- Les étapes de la démarche éducative : du diagnostic éducatif à l'évaluation.

Repérer les éléments favorisant le processus éducatif

- La maladie chronique, un événement de vie : deuil de la santé, de la vie personnelle, sociale d'avant, réorganisation de la vie.
- L'*empowerment*, le partage du pouvoir.
- L'autonomie, l'interdépendance.
- Le processus d'autonomisation : choix, « lâcher prise », activité de soin de soi.

Guider le patient dans la recherche de ses motivations et les développer

- L'histoire de sa maladie par le patient.
- L'entretien de compréhension.
- L'empathie : sentiment d'être compris.
- La motivation à changer, en restant soi-même.
- Le discours pour guider vers le changement.

Favoriser l'environnement didactique en consultation

- L'évaluation clinique : vérification des examens, contrôle du processus d'observance médicamenteuse, complémentarité avec la validation médicale.
- La reconnaissance de l'activité de soin du patient.
- Le dépistage de facteurs de risque.
- La formulation de conseils à la santé.

Optimiser les pratiques de suivi

- Le parcours du malade chronique.
- La collaboration interprofessionnelle.
- La traçabilité et le dossier d'éducation.
- La consultation avec les outils conversationnels.

Consolider la formation et transférer dans sa pratique

- Les axes de développement en pratique clinique, plan d'actions individuel.

Personnes concernées

Tout professionnel de santé.

Prix

Tarif Intra : Nous consulter

Méthode

- Apports cognitifs, législatifs et méthodologiques.
- Construction d'outils.
- Cas concrets.
- Mises en situations.

Valeur ajoutée de la formation

La formation contribue, par une analyse réflexive, à améliorer sa pratique éducative. Elle s'appuie sur des situations réelles vécues et présentées par un participant. Le formateur précise les règles de fonctionnement. Elles garantissent la sécurité individuelle et collective. Cette formation peut être réalisée sous la forme d'une simulation.

Prérequis

» Aucun

Dispositif D'évaluation

L'évaluation sera réalisée à l'aide des critères suivants :

- **Les attentes** des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- **Les acquis / les connaissances** des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- **La satisfaction** des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la transférabilité des acquis.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires **d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail**, notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

<?//= \$row['Num_Chapitre'] ?>

À noter

Cette formation est éligible au DPC

- Orientation n° 33 : Maîtrise des fondamentaux de l'éducation thérapeutique du patient
- Le GRIEPS est enregistré comme ODPC (n°1378)
- En intra, ce thème pourra être déposé sur le site de l'ANDPC pour permettre aux professionnels concernés de satisfaire à leur obligation de DPC au titre des apports cognitifs. Compte tenu des nouvelles contraintes de l'ANDPC, nous pourrions être en mesure de vous proposer un numéro de programme DPC que trois mois après la contractualisation de cette offre.

Voir aussi

- [Consultation infirmière de diabétologie \(niveau 2\)](#)